

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**OUVRIER PLAFONNEUR : TRAVAUX PRATIQUES :
PLAFONNAGE**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 35 51 11 U11 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 302 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 août 2003
sur avis conforme de la Commission de concertation

OUVRIER PLAFONNEUR : TRAVAUX PRATIQUES : PLAFONNAGE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'identifier les types de support et leurs états et d'en déduire les implications éventuelles pour le traitement préalable, le plafonnage et le cimentage ;
- ◆ de différencier, de préparer des enduits et des mortiers de plafonnage et de cimentage et de les mettre en œuvre en veillant à réaliser des ouvrages lisses et finis, dans le respect strict des règlements d'hygiène et de sécurité du travail et le respect de l'environnement ;
- ◆ d'utiliser et d'entretenir correctement l'outillage et le matériel appropriés.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable :

en français,

- ◆ de répondre à des questions orales sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible :
 - ◆ se présenter et donner ses coordonnées ;
 - ◆ expliquer sa motivation pour la formation ;
- ◆ de lire des consignes simples de sécurité en vigueur dans la vie quotidienne ;

en mathématiques,

- ◆ de maîtriser le système de numération en base 10 ;
- ◆ d'opérer sur les nombres naturels entiers (addition, soustraction, multiplication et division) ;

- ◆ de reconnaître et de différencier les mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

C.E.B.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire de technologie et connaissance des matériaux	CT	S	32
Travaux pratiques de plafonnage	PP	C	128
3.2. Part d'autonomie		P	40
Total des périodes			200

4. PROGRAMME

4.1. Laboratoire de technologie et de connaissance des matériaux

L'étudiant sera capable :

- ◆ de citer les mesures de sécurité et d'hygiène relatives à l'outillage et aux matériels utilisés ;

à propos de la préparation et de l'organisation du travail,

- ◆ d'identifier les techniques de contrôle du support ;
- ◆ d'identifier et de décrire les instruments tels que fil à plomb, niveau, règle ;
- ◆ de différencier les produits d'accrochage, les ralentisseurs de prise et les machines à utiliser en fonction du support ;
- ◆ d'interpréter correctement les instructions du fabricant ;

à propos des enduits de plafonnage,

- ◆ de différencier les types d'enduits courants, leurs caractéristiques et leur technique de mise en œuvre ;
- ◆ d'identifier et de décrire les divers types d'outils électriques permettant de réaliser des mélanges homogènes, l'outillage approprié à la mise en œuvre des enduits de plafonnage ainsi que l'entretien du matériel ;

à propos des mortiers de plafonnage,

- ◆ de différencier les types de mortiers courants, leurs caractéristiques et leur technique de mise en œuvre ;
- ◆ de repérer dans la documentation technique les épaisseurs et les tolérances imposées ;
- ◆ d'identifier et de décrire les divers types d'outils électriques permettant de réaliser des mélanges homogènes, l'outillage approprié à la mise en œuvre des mortiers de plafonnage ainsi que l'entretien du matériel ;

à propos des mortiers de cimentage,

- ◆ de différencier les matériaux d'isolation couramment utilisés et de décrire leur fixation adaptée au support (par collage ou par fixation mécanique) ;
- ◆ d'identifier les accessoires adéquats (notamment divers profilés galvanisés ou armatures) et les endroits où il est nécessaire de les utiliser ;
- ◆ d'identifier le matériel spécifique de pose et la technique appropriée de fixation prévue par le fabricant ;
- ◆ de différencier les principaux types de mortiers courants, leurs composants, leurs caractéristiques et leurs domaines d'application ;
- ◆ de repérer dans la documentation technique les tolérances imposées.

4.2. Travaux pratiques de plafonnage

L'étudiant sera capable :

*à partir d'une situation concrète de la spécialité,
dans le respect des mesures de sécurité, d'hygiène et de salubrité conformes au Code du Bien-être du Travail (RGPT),
en utilisant les moyens de protection individuels et collectifs spécifiques,
en étant conscient des conditions ergonomiques du travail,
en tenant compte des règles médicales préconisées et en veillant à informer un supérieur de toute situation dangereuse potentielle,*

à propos de la sécurité sur le chantier,

- ◆ de choisir le matériel et l'équipement adéquats ;
- ◆ de manipuler les outils mis à disposition de manière spécifique, correcte et appropriée ;
- ◆ d'utiliser les divers éléments de protection collective, de les monter, démonter, stocker de manière correcte (garde-corps, plinthes, ...) et d'en assurer la stabilité (échafaudage, cadre, ...) ;
- ◆ de prévoir les protections utiles pour les sources d'énergie ;

à propos de la préparation et de l'organisation du travail,

- ◆ d'identifier et d'évaluer la nature du support et son état et d'en déduire les implications pour le traitement préalable et le plafonnage ;
- ◆ d'évaluer les quantités de matières nécessaires pour réaliser le travail en utilisant les instruments de mesure adéquats ;
- ◆ de vérifier l'état d'entretien et la fonctionnalité de l'outillage et du matériel ;
- ◆ de nettoyer, de dépoussiérer et d'enlever les aspérités du support ;
- ◆ d'appliquer l'apprêt adéquat suivant la nature et l'état du support en interprétant correctement les instructions d'application du fabricant ;

à propos des enduits et des mortiers de plafonnage,

- ◆ de différencier les signes conventionnels d'un plan d'architecture simple ;
- ◆ d'identifier, de différencier et de localiser les matériaux en fonction de leur représentation conventionnelle ;
- ◆ de lire des cotes et de rechercher par le calcul une dimension au départ de l'échelle ;
- ◆ de calculer les quantités de matière nécessaires pour réaliser le travail ;
- ◆ d'établir le bon de commande des matériaux nécessaires et d'estimer le prix de revient ;

- ◆ de préparer l'enduit ou le mortier suivant les prescriptions du fabricant, en respectant un dosage correct et d'assurer un mélange homogène avec les outils appropriés ;
- ◆ d'étaler l'enduit ou le mortier et de le dresser à la règle pour égaliser la couche ;
- ◆ d'étaler l'enduit ou le mortier sur les supports, à un rythme adapté au produit ;
- ◆ d'utiliser les outils appropriés avec les gestes professionnels adéquats ;
- ◆ de maîtriser l'utilisation des outils de dressage et de finition ;
- ◆ d'entretenir l'outillage utilisé ;

à propos des mortiers de cimentage,

- ◆ de préparer le mortier en respectant le dosage correct et d'assurer un mélange homogène avec les outils appropriés ;
- ◆ d'étaler le mortier et le dresser à la règle pour égaliser la couche ;
- ◆ de talocher la couche de finition à un rythme approprié ;
- ◆ d'utiliser les outils appropriés avec les gestes professionnels adéquats ;
- ◆ d'entretenir l'outillage utilisé.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*pour une situation concrète de la spécialité,
dans le respect de l'environnement, des règles de sécurité et d'hygiène et des consignes reçues,*

- ◆ de justifier le choix du matériel et des matériaux à utiliser lors de la mise en œuvre d'enduits de plafonnage et de mortiers de cimentage ;
- ◆ de décrire des conditions techniques pour assurer la qualité de l'isolation thermique et phonique ;
- ◆ de préparer le poste de travail : matériel et outillage ;
- ◆ de préparer le support, l'enduit ou le mortier ;
- ◆ de réaliser la mise en œuvre de l'enduit ou du mortier et d'en assurer la finition.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect du temps alloué,
- ◆ la planéité du travail,
- ◆ le degré de finition ;
- ◆ la précision du vocabulaire technique employé.

6. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine du plafonnage.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas mettre plus de deux étudiants par poste de travail.